

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Selon le QCGN, les notes en français dans le bulletin scolaire risquent d'entraîner d'autres mesures coercitives**

**MONTREAL, le 28 avril 2024.** – Le gouvernement du Québec nous prépare-t-il à d'autres mesures coercitives concernant l'état du français?

Telle est la possibilité soulevée aujourd'hui par la présidente du QCGN, Eva Ludvig, alors que Jean-François Roberge, ministre de la Langue française, ainsi que d'autres ministres, présentait le Plan d'action du gouvernement, attendu depuis longtemps, pour la protection et la promotion du français.

« Ce qui est nouveau dans la présentation d'aujourd'hui, déclare Mme Ludvig, c'est le bulletin scolaire ou tableau de bord introduit par M. Roberge pour évaluer l'état du français au Québec. Ce qui manque, toutefois, ce sont les critères que le gouvernement a l'intention d'utiliser pour évaluer la santé du français. Un reportage sur une première version du plan suggérait que les mesures attendues étaient en grande partie celles connues à l'avance, indiquant clairement un déclin du français quant à, notamment, la langue maternelle, la langue utilisée principalement à la maison et la première langue officielle parlée. Le ministre Roberge a mentionné aujourd'hui la langue maternelle comme l'une des statistiques inquiétantes observées par le gouvernement. »

Mme Ludvig poursuit : « L'augmentation de l'immigration, combiné au faible taux de natalité au sein de la communauté québécoise d'expression française, réduit le nombre de personnes qui parlent le français depuis leur naissance et l'utilisent à la maison. Mais, comme le signalait récemment l'Office québécois de la langue française, cela ne signifie pas que l'usage du français dans l'espace public a diminué. Il est resté stable et, à cet égard, la stabilité est une force compte tenu des pressions exercées par la mondialisation, le monde numérique et les médias sociaux ».

« Mais si, fort de ces mesures, le gouvernement décèle d'autres faiblesses concernant l'usage du français, comme il le fera très probablement, il se sentira encore plus justifié de restreindre les droits et les services fournis aux 1,3 million de Québécois d'expression anglaise, précise Mme Ludvig. C'est d'ailleurs ce qu'il fait depuis son élection, et voilà pourquoi nos inquiétudes sont légitimes quant à la manière dont le gouvernement cherchera à inverser la conclusion inévitable d'un déclin du français. »

Mme Ludvig note toutefois que, dans le contexte nord-américain, le français sera toujours dans une position fragile, qu'il mérite d'être protégé et que tous les Québécois, quelle que soit leur origine linguistique, doivent conjuguer leurs efforts pour le promouvoir.

« Le français a besoin d'être protégé et soutenu, déclare la présidente. Tout le monde en convient. Mais le modus operandi du gouvernement en matière de langue, simple, cohérent et source de division, consiste à trouver des statistiques pour démontrer les dangers que court le français et pour identifier les boucs émissaires (étudiants universitaires d'expression anglaise, demandeurs d'asile ou commerçants

soucieux d'être courtois avec leurs clients). C'est ce qui lui permet de vaillamment introduire une législation et des règles punitives contre des groupes qui jouissent souvent de peu de pouvoir politique.»

« Nous aimerions voir la fin d'une telle approche et l'amorce d'un virage vers un plan de jeu plus coopératif et positif qui rassemblerait les Québécois pour fournir un soutien vital à ce qui est l'essence du Québec, plutôt que de monter les groupes les uns contre les autres dans un jeu à somme nulle. »

Mme Ludvig note qu'il n'a pas été question d'impliquer les Québécois d'expression anglaise dans l'effort de renforcement du français, et que le ton agressif de certaines présentations ministérielles a renforcé la notion du « nous contre eux » que nous devrions laisser tomber pour que les anglophones participent pleinement à la société québécoise.

Quant aux autres parties du Plan d'action, Mme Ludvig rappelle que le QCGN avait exprimé un soutien prudent en ce qui concerne le désir de donner davantage de visibilité à la culture française dans le monde numérique dominé par l'anglais de la diffusion en continu et de Spotify. « Plus de détails seront fournis dans la législation que présentera le ministre de la Culture Mathieu Lacombe, reconnaît Mme Ludvig. Et nous soutiendrons cet effort tant qu'il n'y a pas de mesures ou de réglementations qui limiteraient l'accès des Québécois aux contenus culturels dans d'autres langues. »

Mais le QCGN reste fermement opposé aux éléments du plan qui ont entraîné les augmentations discriminatoires des frais de scolarité pour les étudiants de l'extérieur de la province fréquentant une université anglaise, ainsi qu'à une exigence irréalisable selon laquelle McGill et Concordia doivent exiger de leurs étudiants de premier cycle l'acquisition d'un niveau intermédiaire de compétence en français pour obtenir leur diplôme.

Le Quebec Community Groups Network ([www.qcgn.ca](http://www.qcgn.ca)) est un organisme à but non lucratif qui rassemble des organismes communautaires d'expression anglaise de tout le Québec. Centre d'expertise et d'actions collectives fondées sur des données probantes, il cerne, aborde et explore les enjeux stratégiques qui entraînent des répercussions sur le développement et le dynamisme de la communauté québécoise d'expression anglaise. Le QCGN favorise également le dialogue et la collaboration.

**Pour de plus amples informations :**

Elizabeth Zogalis, directrice du marketing et des communications | [elizabeth.zogalis@qcgn.ca](mailto:elizabeth.zogalis@qcgn.ca)

Téléphone: 438-270-0680